



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil Communal de Rolle

Présidence: Mme Pascale Vollenweider, présidente

Séance ordinaire du **8 décembre 2015**

Considérant que le préavis municipal N° 79 concernant:

Projet de fusion de l'ASPAIRE et de l'ARAERE
et sortie du but optionnel « Accueil de jour » de l'ARAS Nyon

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE

- vu le préavis de la Municipalité du 4 novembre 2015
- entendu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
-

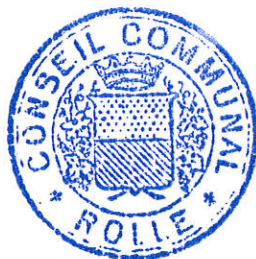
Décide

1. D'adhérer au principe de fusion de l'ASPAIRE et de l'ARAERE passant par une modification des statuts de l'ASPAIRE qui sera proposée dans un deuxième temps.
2. D'accepter le retrait de la commune du but optionnel de l'ARAS Nyon en démissionnant pour le 31 décembre 2015 avec effet au 31 décembre 2016.

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 8 décembre 2015

La Présidente

Pascale Vollenweider



La Secrétaire

Violaine Cherpillod